

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



*RAPPORT DE L'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL (UVS) EN
VUE DE L'HABILITATION A DELIVRER LES
DIPLOMES DE LICENCE DU PROGRAMME
SENEGALAIS POUR L'ENTREPRENEURIAT DES
JEUNES (PSEJ)*

L'équipe d'évaluation :

- M. Courfia Kéba Diawara, Professeur titulaire, Président (académique)
- M. Moustapha Mbacke Diop, PHD, Membre (académique)
- M. Ibrahima Samba Dankoco, Professeur titulaire, Membre (académique)
- M. Joseph Diégane Diouf, Membre (professionnel)
- M. Mouhamadoune Seck, Maitre de conférences assimilé, Membre (académique)

Signature :
Pour l'Équipe, le Président

Juin 2021

Table des matières

Table des matières

1. SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
2. Présentation de l'établissement évalué.....	4
3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
4. Description de la visite sur site	5
5. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	8
6. Points forts de l'institution.....	18
7. Points faibles de l'institution.....	19
8. Appréciations générales sur l'établissement	19
9. Recommandations à l'établissement.....	20
10. Recommandations à l'ANAQ-Sup	20
11. Proposition d'avis :	20

1. SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAQ-SUP : Autorité Nationale de l'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur ;

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur ;

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité ;

CUDS: Comité Universitaire de Dialogue Social ;

ENO: Espace Numérique Ouvert ;

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation ;

PATS: Personnel Administratif, Technique et de Service ;

PER: Personnel d'Enseignement et de Recherche ;

PS : Plan Stratégique ;

PSD: Plan Stratégique de Développement ;

PSE: Plan Sénégal Émergent ;

PSEJ: Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes ;

PTF : Partenaire Technique et Financier ;

UVS : Université Virtuelle du Sénégal ;

Ce rapport décline la mission réalisée par des experts externes sur l'évaluation institutionnelle de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) en vue de la délivrance du diplôme de Licence du "Programme sénégalais pour l'entrepreneuriat des jeunes" (PSEJ).

2. Présentation de l'établissement évalué

L'université virtuelle du Sénégal est un établissement public à caractère administratif, doté d'une personnalité juridique et d'autonomie financière, créé par Décret n° 2013-1294 du 23 septembre 2013.

Son siège se trouve à Dakar sous la responsabilité d'un coordonnateur qui supervise les activités des Espaces Numériques Ouverts (ENO) répartis sur Dakar et l'intérieur du pays.

L'UVS, de par sa mission, est spécialisée dans l'enseignement supérieur en ligne et à distance. Elle est la principale institution d'enseignement supérieur spécialisée dans la pédagogie numérique. C'est à ce titre que l'UVS a signé une convention de partenariat avec le Programme sénégalais pour l'entrepreneuriat des Jeunes dont l'objet principal est la mise en place d'une formation universitaire de niveau Licence en Entrepreneuriat, afin d'appuyer le développement du tissu d'entreprises nationales répondant aux besoins du marché du travail.

Le PSEJ sis au Central Park (ex 4C) bureau N° 311 à DAKAR, s'inscrit dans la mise en œuvre du programme de réforme « alignement des formations de l'enseignement supérieur avec les besoins de l'économie du Sénégal » du Plan Sénégal Émergent (PSE) qui vise à améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.

3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Un rapport d'auto-évaluation de quatre-vingts et deux (82) pages a montré les missions, l'organisation et le fonctionnement du PSEJ. Nous y retrouvons un diagnostic exhaustif des ressources humaines, financières et pédagogiques avec une présentation des infrastructures et une gouvernance adossée à un organigramme fonctionnel. Un comité de pilotage et un comité technique en sont les deux principaux organes de décision. Les processus de matérialisation des différentes décisions sont décrits par un manuel de procédure.

La mise à disposition d'un plan stratégique de développement du PSEJ 2021–2025 en cohérence avec la vision de l'UVS en matière d'enseignement à distance, indique clairement la pertinence et la capacité à pouvoir délivrer des diplômes de Licence centrés sur l'alignement de la formation aux besoins du marché.

L'UVS a déposé pour le compte du PSEJ un rapport d'auto-évaluation crédible qui décrit une situation qui semble conforme à la réalité de la structure. Les points forts, les points faibles et les recommandations énoncés par rapport au référentiel de l'ANAQ-Sup basé sur des standards de qualité ont fait l'objet de vérifications approfondies lors de la visite sur site.

4. Description de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions et selon les règles édictées par l'ANAQ-Sup. La journée de travail a démarré à 09h00 après l'arrivée et l'accueil des Experts par Mme l'Administratrice du programme PSEJ. Elle a pris fin à 17h00 après la séance de restitution orale.

La veille de la visite sur site, l'ANAQ-SUP a organisé une réunion virtuelle entre son staff et l'équipe des Experts évaluateurs externes. Cette séance présidée par le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-SUP a permis de rappeler le contexte et la méthodologie de travail de la visite. Il s'agit d'une évaluation institutionnelle en vue de l'habilitation complémentaire de l'UVS à délivrer les diplômes du PSEJ. L'UVS avait déjà été évaluée en 2019 par l'ANAQ-Sup qui a donné un avis favorable pour une partie des diplômes soumis : les diplômes du PSEJ n'étaient pas couverts

4.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite a démarré avec une petite séance de mise au point entre les membres de l'équipe d'experts dans la salle de réunion du PSEJ sise au Central Park Dakar.

Lancement des activités

A 09h00 s'est réuni le comité de lancement regroupant les experts de l'ANAQ-Sup, le personnel du programme PSEJ et le coordonnateur de l'UVS.

Prononçant le mot d'ouverture, le président de l'équipe des Experts Pr. Courfia DIAWARA a remercié le PATS pour sa présence et son accueil avant de rappeler l'objectif de cette mission d'évaluation et de proposer le plan de travail de la journée.

A la suite de cette ouverture, le coordonnateur de l'UVS a rappelé le contexte de cette seconde mission d'évaluation qui fait suite au premier passage des Experts de l'ANAQ-Sup en juillet 2019. Parmi les cinq recommandations majeures formulées à l'époque, certaines ont été implémentées par UVS - PSEJ.

Présentation sommaire de l'établissement et discussion

Une présentation du PSEJ et du rapport d'autoévaluation a été animée par Mme l'Administratrice du Programme suivie de discussions entre Experts et le personnel de l'institution et demande de documents complémentaires par les Experts.

Les séances d'entretien avec les parties prenantes prévues dans le guide de l'ANAQ-Sup se sont déroulées comme suit :

Entretien et discussions avec des enseignants.

Constitués de vacataires professionnels avec un background dans la formation, ces personnes apprécient globalement les conditions de travail et la tenue d'agendas des cours ainsi que le traitement diligent de leurs appointments.

Toutefois, ils ont signalé quelques pistes d'amélioration notamment : la participation au processus d'évaluation des lauréats, une formation aux méthodes et techniques d'enseignement à distance, une prise en charge de l'hétérogénéité des lauréats dans une cohorte.

Entretien et discussions avec des PATS

Il est composé d'un personnel très enthousiaste et engagé malgré l'absence de contrat de travail en validité et de visibilité sur les perspectives de carrière.

Leur grande motivation est surtout alimentée par un environnement de travail propice à l'innovation poussée grâce aux équipements technologiques et scientifiques des salles et des laboratoires.

Entretien et discussions avec des étudiants

La rencontre a permis d'échanger avec des étudiants contemporains, des représentants de différentes promotions à la recherche de moyens pour réaliser leurs projets d'entreprise ou d'alumni déjà en activités professionnelles.

La visite des locaux

Cette visite a permis à l'équipe d'Experts de constater un cadre de travail répondant aux normes de l'enseignement.

Existence de locaux administratifs *spacieux*, avec des meubles et des équipements bureautiques en bon état. Il a été aménagé un espace pour l'accueil des Experts intervenant dans le programme des cours.

- Des salles de cours équipées de technologies (un tableau numérique interactif moderne, une régie numérique qui assiste l'enseignant en salle) avancée pour l'enseignement en présentiel et en distanciel avec des cours dispensés en mode synchrone. Une bibliothèque numérique a été présentée ainsi qu'une plateforme de vente et de tenue de comptabilité d'entreprise « Sencouveuse ».
- Le programme est doté de salles de travail pour le coworking, de deux laboratoires pour la production industrielle et pour les expérimentations en énergie solaire, d'une salle d'exposition de produits et de prototypes et enfin d'une salle d'impression en 3D offrant des livrables, d'architecture et des prothèses médicales.
- S'agissant de la sécurité, l'équipe a noté la présence d'extincteurs, de caméras de surveillance, d'un site de regroupement en cas d'alerte, d'un serveur de données physique avec un backup par cloud et d'un ascenseur pour l'accès aux personnes à mobilité réduite aux locaux situés au 1^{er} étage. Il faut retenir que le dispositif global de sécurité de l'immeuble est géré par le syndic de Central Park. Le PSEJ assure la sécurité de ses équipements dans son espace.

Réunion de synthèse de la journée et restitution orale des résultats de la visite

Après la visite des locaux, l'équipe des experts s'est réunie dans la salle pour faire le résumé des points forts et des points d'amélioration avant de convier le personnel du PSEJ à la séance de restitution orale des travaux de la journée. Ont également participé à cette séance, Madame l'Administratrice du programme (physiquement) et le Coordonnateur de l'UVS (à distance).

La liste du personnel d'enseignement et de recherche, du personnel administratif technique et de service et des étudiants rencontrés est jointe en annexe de ce présent rapport.

4.2 Appréciation de la visite

La visite s'est très bien déroulée dans l'ensemble. Tous les locaux du programme regroupés dans le bâtiment Central Park (ex 4 C) ont été visités ainsi que les bureaux administratifs et les plateformes virtuelles grâce à la disponibilité du PATS et de l'administratrice. Des équipements modernes ont été visités dans différents laboratoires thématiques. Aucune difficulté n'a été notée sur l'ensemble du parcours.

5. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution.

Standard 1.01 : *L'institution s'est dotée d'une mission publique et des objectifs en matière d'enseignement et de recherche et a déterminé sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.*

Appréciation globale

Les missions spécifiques du PSEJ sont bien déclinées, missions doublement alignées à l'UVS et au PSE. Les objectifs en matière d'enseignement et de recherche de l'UVS sont claires alors que le PSEJ n'embrasse pas le domaine de la recherche. Le PSEJ gagnerait à intégrer des objectifs de recherche en s'appuyant sur les PER de l'UVS.

Un positionnement de choix dans l'environnement académique et international de l'UVS auquel le PSEJ devrait bénéficier si l'alignement était opérationnel, alignement parallèle entre les deux positionnements et non une opérationnalisation du positionnement de l'UVS. Le PSEJ opérationnalise plutôt son alignement avec le PSE. C'est ce positionnement au PSE qui cache son alignement, en terme académique, à l'UVS. L'exemple de non-utilisation des ENO suffit pour étayer cet argument.

Un positionnement dans l'environnement socio-économique satisfaisant. Le maillage national, avec l'alignement de l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie, et international, avec la présence de pays étrangers, confortent le positionnement du PSEJ dans l'environnement social. Les éléments cités ci-dessus sont indiqués de part et d'autre dans les deux plans stratégiques qui sont parallèles et ne se recouvrent pas, ou plutôt celui du PSEJ ne s'aligne pas à celui de l'UVS. L'exemple des durées (celui de l'UVS de 2018-2022 aligné à celui du MERSI alors que le PS du PSEJ de 2021 à 2025 s'aligne sur le PSD du PSE) dans l'UVS comme dans le PSEJ montre ce décalage. Mais une complémentarité devrait avoir lieu entre l'UVS et le PSEJ.

Standard atteint

Standard 1.02 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.*

Appréciation globale

Au PSEJ et à l'UVS, les processus et responsabilités décisionnelles sont bien définis. Mais toujours avec cette marque de structures parallèles. Certains PER de l'UVS devraient prendre part aux processus décisionnels du PSEJ en amont, en cours et en aval.

Standard atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose de personnels, de structures ainsi que de ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale

L'UVS comme le PSEJ dispose d'organigramme fonctionnel respectivement. La formation à distance est bien positionnée à travers des directions occupées par des agents qui sont à la hauteur des tâches. Un début timide d'intégration des autorités et de certains PER de l'UVS dans le fonctionnement organisationnel du PSEJ. Au PSEJ, il y a insuffisance de personnel. Certains agents sont dans la précarité, pas de décision de recrutement pour certains depuis leur intégration dans ce programme. Le PSEJ gagnerait à garantir un emploi permanent pour certains de ses agents en leur offrant un cadre d'épanouissement professionnel. Le budget du PSEJ est en adéquation avec les objectifs déclinés contrairement à celui de l'UVS. Un rééquilibrage pourrait s'opérer pour diminuer le caractère peu dominant du PSEJ.

Standard atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale

L'État du Sénégal et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) constituent les principales sources de financement du PSEJ avec un modèle économique propre. Dans le cadre du partenariat, le PSEJ devrait favorablement accompagner à l'augmentation des ressources propres de l'UVS. Les deux structures restent autonomes dans leur gestion et rien n'indique à partir des documents reçus et des entretiens avec les différentes autorités de l'institution, une quelconque dépendance en matière de prise de décision sur les questions d'ordre pédagogique.

Standard atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale

Le système d'assurance qualité de l'UVS est fonctionnelle et devrait coiffer le comité de pilotage du PSEJ s'il existait. Le PSEJ devait être doté d'un comité interne d'assurance qualité. A défaut, nommer un Point Focal permanent qui est en rapport avec la CIAQ de l'UVS. Il n'y a que la Directrice de la CIAQ qui intervient au PSEJ. Le Point Focal désigné sera confronté à la réalité quotidienne du PSEJ en vue d'apporter des améliorations certaines vis à vis des standards de l'ANAQ-Sup.

Standard non atteint

Standard 1.06 : *L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.*

Appréciation globale

Aucun mécanisme de prévention de conflit n'est mis en place au sein du PSEJ. Une équipe relais, en synergie avec le CUDS, devrait être mis en place. Un risque ZERO n'existe dans aucune organisation, surtout de formation. Toutefois, il est bien de signaler que le système d'organisation et de fonctionnement interne au PSEJ est peu favorable à l'émergence de conflit.

Standard non atteint

Champs d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation.

Standard 2.01 : *L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

Appréciation globale

On a ici un diplôme de Licence professionnelle en entrepreneuriat. La Licence offre des options sectorielles.

Il y a une cohérence entre l'offre d'études, de formation et les objectifs de formation formulés dans la mission de l'institution. Il y a un problème de complémentarité qui pourrait se poser entre la Licence et les autres formations nationales. On a l'impression que la Licence est plus orientée technique que management. Toutefois, les spécificités de la formation à distance sont prises en compte par le dispositif institutionnel d'approbation des programmes d'études et de formation au niveau du conseil académique de l'UVS.

A la lumière du rapport d'auto-évaluation, la rédaction des cours respecte les exigences de scénarisation de cours en ligne afin que les principes de réutilisabilité, d'accessibilité et d'interopérabilité soient vérifiables.

Standard atteint

Standard 2.02 : *L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.*

Appréciation globale

A l'image de la plupart des établissements d'enseignement supérieur, l'offre d'études et de formation n'est pas dotée d'un système de crédits transférables et capitalisables favorisant la mobilité académique des étudiants tant au niveau national qu'international. Les programmes d'échange offerts aux étudiants sont quasi inexistantes et méritent un développement soutenu. Seuls les enseignants issus du milieu socio - professionnel et ceux de l'UVS dans le cadre du partenariat existant interviennent dans ce programme de Licence du PSEJ. L'intervention d'enseignants d'autres institutions, au niveau national, régional ou international n'est pas constaté.

Standard non atteint

Standard 2.03 : *L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

Appréciation globale

Les conditions d'évaluation des apprentissages sont bien définies et consignées dans le manuel de procédure. L'institution a défini et communiqué les conditions et les modalités de promotion et d'obtention des attestations de réussite et diplômes.

Les méthodes d'évaluation des apprentissages des étudiants sont identiques à celles pratiquées à l'UVS, en conformité avec les dispositifs réglementaires en vigueur au niveau national. Par déduction et sans éléments de preuve, il convient d'accepter que les méthodes et les contenus des évaluations des apprentissages correspondent aux objectifs d'études et de formation.

Standard atteint

Standard 2.04 : *L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

Appréciation globale

Il existe un dispositif de cours en ligne mais pour le suivi pédagogique nous ne constatons pas quelque chose de précis. La mise en place d'un observatoire en vue de l'insertion professionnelle est décrite comme fonctionnelle et des données statistiques sont avancées. Aucune enquête n'a été réalisée auprès des étudiants.

Standard atteint

Standard 2.05 : *L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale

L'institution s'est bien dotée d'une politique officielle d'évaluation de ses programmes d'études et de formation dont elle s'acquitte. Toutefois, l'institution devrait formaliser la périodicité d'évaluation des différents programmes. Aussi elle optera pour un temps relativement plus long pouvant permettre par la pratique, de bien identifier les forces et faiblesses de chaque programme ou module au moment de son évaluation.

Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche.

Standard 3.01 : *les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux*

Appréciation globale :

Une bonne coordination des activités de recherche est notée et les thématiques développées sont en adéquation avec le PSD 2021/2025. Cette recherche devrait pouvoir renforcer les lauréats du PSEJ dans le développement de leur projet et ainsi permettre l'atteinte d'un des objectifs du PSD pour la formation de lauréats aptes à faire face aux exigences du marché.

Au vu des éléments de preuve fournis et le niveau élevé des équipements de recherche acquis généralement en relation avec les PTF, il n'est pas aisé d'indiquer par rapport au budget global la part du budget investi dans la recherche. L'équipe d'expert constate une faible participation de chercheurs des établissements d'enseignement supérieur partenaires. Ce qui constitue un handicap réel pour la valorisation des produits de la recherche à travers des publications.

Les activités de recherche en cours au PSEJ étant adossées aux projets professionnels des lauréats correspondent effectivement aux besoins nationaux et/ou régionaux. L'environnement de travail au sein des laboratoires de recherche répondent aux standards internationaux. Chaque lauréat bénéficie d'un encadrement personnalisé pour son travail individuel dans le cadre de la formation à distance. Le résultat de ce travail est intégré dans l'évaluation finale. L'impact du travail personnel dans l'évaluation du lauréat mérite d'être renforcé.

Standard atteint

Standard 3.02 : l'institut garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation

Appréciation globale :

Les points positifs engrangés en termes d'avancée dans le cadre des activités de recherche sont intégrés dans la formation l'année suivante. C'est en cela que les enseignements et le dispositif d'enseignement à distance sont revus annuellement.

Standard atteint

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale

L'institution n'a pas de PER permanent ce qu'elle argumente par le caractère centré vers la professionnalisation de la formation qui doit produire des entrepreneurs-managers tournés vers la perspicacité, vers l'action et vers l'efficacité. Donc le projet PSEJ s'est doté d'un corps d'enseignants vacataires qui sont au moins de niveau académique égal au Master et surtout dont l'expérience professionnelle est pertinente et de grande qualité technique par rapport aux filières économiques retenues par le PSE National et par les lauréats-étudiants du PSEJ.

Cependant le processus de l'éducation et de l'enseignement est en lui-même un métier qui a sa superstructure ; ses connaissances et ses normes dont aucune institution qui a un volet formation significatif qui compte aboutir à la délivrance de diplômes d'enseignement supérieur accrédités ne pourrait se départir. En cela les ressources en PER permanents s'avèrent nécessaires pour la coordination de l'activité pédagogique et la gestion des filières de formation.

A défaut de ne pouvoir tirer parti des PER et des tuteurs de l'UVS il est nécessaire que le PSEJ se dote de ses propres PER permanents titulaires de Doctorat et qui sont destinés à une carrière académique reconnue.

Standard non atteint

Standard 4.02 : *L'institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

Appréciation globale

Il n'y a pas de PER au PSEJ qui utilise plutôt des professionnels de haut niveau en tant que vacataires. Ces professionnels leur sont envoyés par leur agences ou ministères après requête du PSEJ et manifestation d'intérêt des agents concernés par la filière et les thèmes à enseigner. Même si la procédure peut être efficace pour couvrir les besoins de Licence en Entrepreneuriat, elle n'est pas conforme aux normes de recrutement d'enseignants à temps partiel dans l'enseignement supérieur.

Standard non atteint

Standard 4.03 : *L'institution conduit une politique durable de la relève.*

Appréciation globale

Ces enseignants vacataires ne sont pas formés à l'andragogie ; à la formation par objectifs ; à l'approche par les compétences ; à l'élaboration de syllabi normés ; à la scénarisation de cours et à l'utilisation de plateforme d'enseignement à distance. En ce qui concerne l'enseignement à distance au PSEJ il faut noter cependant que l'institution s'est dotée d'un agent dédié au Live Streaming et d'équipements de studio qui rendent non nécessaire la maîtrise de l'outil par les enseignants ; pour l'effectif et les besoins actuels.

Standard non atteint

Standard 4.04 : *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

Appréciation globale

Non applicable au contexte du PSEJ.

Standard 4.05 : *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

Appréciation globale

Non applicable au contexte du PSEJ.

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Standard 5.01 : *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale

Certains PATS ont été recrutés comme des opportunités qui se sont présentées sans que les procédures habituelles d'appel à candidature et de sélection ne leur soient appliquées. Les PATS rencontrés sont qualifiés et font montre d'un bon niveau d'engagement. Cependant certains ne bénéficient pas de contrats signés et conformes à la législation du travail.

Standard non atteint

Standard 5.02 : *L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Appréciation globale

Les PATS interviewés n'ont pas eu à participer à des stages de formation continue malgré le caractère évolutif des domaines où ils sont en activité.

On peut noter quelques cas isolés de mise en position d'apprentissage par rapport aux équipements installés. Ceci ne peut être considéré comme une politique de formation continue du PATS.

Standard non atteint**Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s.**

Standard 6.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale

Les appels à candidature sont largement diffusés. Les dossiers pertinents titulaires d'au moins un niveau universitaire BAC + 2 ayant un projet de création d'entreprise sont interviewés en ligne ou en présentiel par un comité de recrutement. Les meilleurs candidats sont déclarés Lauréats du PSEJ et convoqués pour l'inscription administrative et pédagogique.

Standard atteint

Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale

L'égalité des chances est le credo du PSEJ mais les pesanteurs sociales font qu'il y a 2 fois plus de lauréats Homme. Face à cette réalité il a été mis en place une politique de discrimination positive pour avoir plus de lauréats Femme et la tendance est à la hausse. Les Lauréats viennent de toutes les régions géographiques du Sénégal et même hors du Sénégal.

Standard atteint

Standard 6.03 : *L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale

Les Lauréats sont bien suivis et encadrés pédagogiquement ce qui se traduit par des taux de réussite aux études élevés d'environ 90% et des taux d'abandon faibles d'environ 10% des formés.

Standard atteint

Standard 6.04 : *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

Appréciation globale

Les activités d'accompagnement représentent 60% des activités du PSEJ et permettent aux Lauréats d'atteindre des résultats élevés dans la formation mais aussi des résultats satisfaisants dans la création d'entreprises qui est l'objectif principal du PSEJ.

Un accompagnement financier plus spécifique et garanti auprès des diverses institutions de

financement des jeunes aurait permis de produire des résultats plus remarquables comme en atteste les échantillons de produits et les prototypes exposés dans les différents ateliers et laboratoires du PSEJ.

Standard atteint

Standard 6.05 : *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.*

Appréciation globale

Un encadrement rapproché et individualisé sous forme de service de conseil est assuré par le personnel administratif, technique et de service à l'attention des étudiants. Toutefois cette assertion n'est pas soutenue par un élément de preuve matérielle mais plutôt par une affirmation des étudiants interrogés en cohérence avec le rapport d'auto-évaluation.

Standard atteint

Standard 6.06 : *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.*

Appréciation globale

L'institution est située dans un complexe commercial moderne avec des ascenseurs et des escalators. Malgré l'absence de rampes dans la conception des locaux, l'accès et la mobilité pour les handicapés physiques est assuré par les ascenseurs.

Standard atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements.

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale

Le PSEJ a bien une stratégie de développement technologique. La stratégie est en cohérence avec la stratégie générale de l'institution. La stratégie permet d'optimiser l'utilisation des ressources technologiques. La stratégie de développement technologique mise en œuvre permet de mesurer les performances et d'améliorer l'efficacité des ressources informatiques. La gestion et l'utilisation des ressources informatiques sont réglementées.

Standard atteint

Standard 7.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale

L'institution a beaucoup investi sur l'équipement de ses ressources infrastructurelles qui sont largement suffisantes. On peut juste regretter la dispersion des infrastructures malgré leur emplacement dans un espace assez bien intégré.

L'établissement dispose des équipements nécessaires pour assurer un fonctionnement pédagogique et administratifs efficace donc permettant d'atteindre les objectifs en matière d'études et de formation.

Standard atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale

L'institution dispose d'une bibliothèque numérique appropriée. L'accès à l'internet est assez généralisé pour permettre au PER, tuteurs, PATS et aux étudiants d'obtenir l'information et d'effectuer des recherches.

Le personnel et les apprenants disposent d'un accès facile aux différentes applications. D'importants moyens de sécurité informatique sont réalisés, traduisant une politique de sécurisation des données personnelles et des ressources d'enseignement/apprentissage mise en place.

L'institution dispose d'une politique qui garantit la propriété intellectuelle et permet de lutter contre le plagiat. Les ressources d'apprentissage techniques et technologiques disponibles ont été testées pour leur facilité d'utilisation et corrigées au besoin pour pallier les problèmes. L'institution a pris les dispositions pour garantir la continuité du service par une disponibilité de la connectivité (3 lignes internet) et de l'électricité pour les équipements informatiques. L'institution a mis en place une politique claire de renouvellement de ses équipements et infrastructures informatiques.

Standard atteint

Standard 7.04 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris

Appréciation globale

L'institution ne dispose pas d'une infirmerie mais sa structure d'accueil en dispose. Aussi, une trousse de premier secours est disponible et connue de ses usagers. Par ailleurs, les dispositifs sécuritaires sont disponibles.

Standard atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération.

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale

Le PSEJ a noué d'importantes relations de partenariat au niveau national et international avec une prépondérance de partenaires industriels qui ont contribué significativement à l'équipements de qualité. Sa collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur en est pour l'instant à un stade de vœux mis à part l'UVS.

Standard atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication.

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale

Le PSEJ possède un système d'informations dont les données sont régulièrement mises à jour. Ce système contient des données sur les étudiants, les filières d'étude, la recherche, le personnel et les ressources.

Le système d'informations permet d'avoir un aperçu sur le profil des lauréats. On peut citer leurs zones de résidence, leurs outils de travail, leurs parcours académique et professionnel et leurs résultats académiques.

Le système mis en place permet également de renseigner sur l'évolution et la valorisation du Personnel Enseignant et du Personnel Administratif. Il permet un retour d'informations, un apprentissage et une amélioration permanente par la correction des faiblesses.

Les enseignements tirés du système d'informations sont périodiquement communiqués aux instances décisionnelles pour discussion et prise de mesures pertinentes (Compte-rendu des réunions de coordination et statiques).

Toutefois les résultats des recherches scientifiques ainsi que les évaluations académiques des parcours gagneraient à être communiqués aux enseignants professionnels qui représentent 90% des intervenants dans le programme.

Standard : Atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale

Le PSEJ dispose de moyens de communication efficaces qui lui permettent de transmettre aux autorités de tutelle, à son personnel et aux étudiants les informations susceptibles de les intéresser. Les principales informations gouvernant l'institution leur sont transmises. L'institution s'est dotée d'une stratégie de communication destinée à faire connaître ses activités, son offre de formation et de recherche. L'information transmise est vérifiée par une personne habilitée avant d'être diffusée.

On peut noter l'existence d'un plan de communication à l'endroit des cibles jeunes, des acteurs économiques et politiques mais aussi des organismes publics et nationaux et internationaux.

Les principaux outils de communication du programme sont : son site web et son mailing-list institutionnel ainsi que les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram, la WebTV via YouTube (vidéo de présentation du programme en 14 min disponible sur le site).

Standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 10 : Perspectives de développement

Standard 10.01 : L'institution dispose de projets de développement à moyen et long terme au regard de ses objectifs.

Appréciation globale

Le plan de développement stratégique du PSEJ prévoit une mise à l'échelle sur la période 2021-2025 (Annexe 5). Il s'agit d'un document stratégique et d'évaluation de sa performance, qui devra lui permettre de renforcer son cadre d'intervention dans l'écosystème de la transformation structurelle de l'économie au profit de l'employabilité des jeunes ainsi que de la promotion d'une élite économique dans les domaines porteurs de croissance.

Ce Plan permet au Programme de formuler un modèle économique plus cohérent pour l'accompagnement des bénéficiaires cibles vers des clusters, des incubateurs agricoles et ainsi que dans des plateformes d'innovation écologique permettant de résoudre les problèmes de développement local et communautaire.

L'un des projets phares est l'Incubateur d'Entreprises Agro-écologiques dans la localité de Mboro, à Keur Pathé Ndiaye dans le Département de Tivaouane.

Toutefois ce plan de développement ne fait pas ressortir les sources de financement des différents projets.

Une absence de ressources propres avec une stratégie de financement peu autonome pouvant compromettre la bonne mise en œuvre du plan de développement stratégique 2021- 2025.

Standard : Atteint

Standard 10.02 : L'institution a défini une stratégie pour atteindre ses nouveaux objectifs de développement.

Appréciation globale

Le Programme s'est doté d'un plan stratégique de développement décliné en politiques de développement pour chacun des champs d'activité, en cohérence avec les objectifs de développement.

Cependant le PSEJ peut mieux exploiter les moyens à sa disposition pour réussir sa mission en matière d'enseignement supérieur.

6. Points forts de l'institution

La visite sur site du PSEJ a permis de confirmer les points forts ci-dessous énumérés en conformité avec le rapport d'autoévaluation soumis :

- le PSEJ est un projet pertinent dans le contexte Sénégalais avec une double tutelle (MESRI & PSE) qui traduit un portage institutionnel fort ;
- un bon processus de recrutement et de maillage territorial constaté à côté d'une procédure de gestion assez bien formalisée suivie d'outils d'intervention adéquats ;
- une bonne communication externe est constatée ;
- un réseau d'alumni est mis en place et entretient des relations utiles avec l'administration ;
- les infrastructures administratives et pédagogiques sont suffisantes et bien équipées ;
- un environnement physique très accessible et attractif avec un bon niveau de sécurité ;
- une bonne politique d'investissement technologique et d'innovation ;
- des partenariats institutionnels très forts ;
- un niveau de satisfaction élevé des vacataires intervenants ;
- une forte intervention de professionnels spécialistes dans leur domaine ;
- une bonne réalisation d'enquête d'évaluation ;
- existence d'une planification financière formalisée.

7. Points faibles de l'institution

Il est énuméré ci-dessous un certain nombre de points faibles mis en évidence à la suite des entretiens avec les différentes composantes du personnel et de la visite des locaux.

- le PSEJ ne profite pas suffisamment de la convention avec l'UVS et avec les autres institutions d'enseignement supérieur ;
- absence d'une cellule interne d'assurance qualité ;
- absence de partage des résultats d'évaluation avec l'ensemble du personnel enseignant ;
- une faible valorisation de la recherche dans la formation au sein des laboratoires existants ;
- une forte coopération avec des partenaires externes qui ne profite pas directement aux étudiants ;
- absence de contrats en cours de validité et en cohérence avec la législation du travail pour certains PATS ;
- absence de ressources propres avec une stratégie de financement peu autonome ;
- la présentation de la maquette est à améliorer tant dans la forme que le fond. De même pour la présentation des statistiques ;
- faible implication des lauréats dans les instances de gouvernance ;
- faible accompagnement des diplômés pour l'accès aux ressources financières mises en place par l'Etat du Sénégal (ANPEJ, DER, ADPME, FONGIP, ...).

8. Appréciations générales sur l'établissement

Les conditions d'accès, d'obtention et de délivrance du diplôme, délivré au titre de ce partenariat entre l'UVS et le PSEJ sont comparables à ceux définis par la loi ainsi que la réglementation en vigueur. L'offre de formation au PSEJ est en phase avec les standards de qualité en matière de formation. Ces conditions rentrent dans le cadre des missions qui lui sont assignées avec un alignement de l'offre de formation aux besoins du marché. Le calendrier académique au PSEJ est très stable, entraînant une bonne perception vis-à-vis des entreprises et des universités partenaires ; ce qui constitue un avantage certain à la mobilité des étudiants.

La mise en œuvre de la convention de partenariat entre l'UVS et le PSEJ a pris forme et est effective avec la participation des deux autorités aux réunions statutaires de l'UVS et du PSEJ (preuves à l'appui). La Directrice de la CIAQ de l'UVS assiste le PSEJ aux activités relevant de la qualité dans l'Établissement. Tel qu'inscrit dans son manuel de procédure, le PSEJ enrôle des lauréats qui bénéficient d'un parcours crédible (L1 et L2 dans les universités reconnues) ; puis son programme pédagogique en L3 est actuellement adopté par son comité scientifique et validé par le conseil académique de l'UVS.

De réels efforts sont notés dans l'amélioration de ce partenariat. Toutefois les experts externes recommandent à l'UVS de prendre toutes les dispositions pour un renforcement de l'implication de ses PER/tuteurs dans la formation des lauréats et que les instances de gouvernances (Conseils d'Établissement, Conseil de Dialogue, Comité d'assurance qualité plus qu'un point focal) du PSEJ soient fonctionnelles, au même rythme que celles de ses composantes.

9. Recommandations à l'établissement

- Renforcer l'intervention du personnel permanent de l'UVS dans les curricula du PSEJ.
- Mettre en place un cahier de texte pour un suivi pédagogique efficient différent de l'archivage.
- Renforcer le développement des activités de terrain au profit des Lauréats.
- Le PSEJ doit disposer au moins d'un agent dédié à l'assurance qualité interne.
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation périodique du PSEJ en comparaison avec les objectifs du Plan Sénégal Émergent dans des délais relativement importants.
- Mettre à jour les contrats de travail des PATS en activité conformément à la législation du travail.
- L'autorité pourrait annuellement adresser aux différentes structures cibles un courrier de rappel des missions du PSEJ et ensuite sponsoriser les dossiers de demande de financements de ses lauréats.

10. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Aider le PSEJ en collaboration avec la CIAQ de l'UVS, à disposer d'une structure prenant en charge la qualité.
- Demander au PSEJ de mettre à jour les contrats de travail en conformité avec la législation du travail pour les PATS en activité.
- L'ANAQ-Sup devrait proposer au PSEJ de renforcer son partenariat avec les autres Institutions d'Enseignement Supérieur (mobilité des PER et PATS) et non se limiter à un partenariat fort avec seulement l'Université Virtuelle du Sénégal.

11. Proposition d'avis :

L'équipe d'évaluation propose d'accorder un avis favorable à

***L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL (UVS) EN VUE DE
L'HABILITATION A DELIVRER LES DIPLOMES DE LICENCE DU
PROGRAMME SENEGALAIS POUR L'ENTREPRENEURIAT DES
JEUNES (PSEJ) CI DESSOUS :***

1. Licence Entrepreneuriat, Parcours Agriculture/Agroalimentaire
2. Licence Entrepreneuriat, Parcours TIC
3. Licence Entrepreneuriat, Parcours Habitat/Construction
4. Licence Entrepreneuriat, Parcours Logistique/Transport/Distribution
5. Licence Entrepreneuriat, Parcours Mines
6. Licence Entrepreneuriat, Parcours Energies renouvelables